



ALAIN MONPEURT, PRÉSIDENT DE L'UR CFE-CGC GRAND-EST



INTERVIEW D'ALAIN MONPEURT, PRÉSIDENT UR CFE CGC GRAND-EST



Votre bilan a été validé par une belle réélection. Pour cette mandature, quelle est votre feuille de route dans le cadre de la réforme territoriale ?

« Nous sommes fiers de cette réélection avec l'équipe du Bureau et du Comité Régional. Après un premier mandat, je suis de nouveau président de l'UR CFE-CGC Grand-Est. Daniel Trouillot est quant à lui réélu en tant que trésorier. Nous accueillons Gilles Postal, militant au sein de la fédération Agro-alimentaire, au poste de Secrétaire Général et Viviane Fafet de la fédération de la construction au poste de Vice-Présidente en charge de développement.

Notre bilan réalisé lors de notre première mandature se trouve sur notre site <https://www.cfecgcgrandest.fr/>. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'action effectuée au sein de nos 10 Unions Départementales et des différentes Unions Locales. Je tiens à rendre hommage à Gilles Postal (président de l'UD 08), à Mireille Bourcelot (présidente de l'UL de Chaumont et secrétaire Générale de l'UD 52), à Silverio PASCUAL (Secrétaire Général de l'UD 54 et actuel membre titulaire du Comité Directeur

de l'Union Régional) et enfin à Benoit Denis (président de l'UD 51.) Je tiens également à remercier Laurent Peix (président du SNCDD) ainsi que Jean-Luc Morius pour leur implication dans les différentes instances régionales.



Alain MONPEURT
Président UR Grand-Est

« J'aborde cette nouvelle mandature avec confiance. La mise en place de la réforme territoriale que je soutiens depuis 3 ans va apporter de nouvelles connexions entre les Unions Territoriales et les fédérations qui composent la CFE-CGC. »

J'aborde cette nouvelle mandature avec confiance. La mise en place de la réforme territoriale que je soutiens depuis 3 ans va apporter de nouvelles connexions entre les Unions Territoriales et les fédérations qui composent la CFE-CGC.

A présent, notre Comité Régional composé de 40 représentants des fédérations, va décider des actions à mener au plus proche du terrain, en concertation avec les présidents des Unions Territoriales.

Ma feuille de route comporte quatre points essentiels. D'abord, l'objectif du Bureau Régional est de rencontrer physiquement l'ensemble des 40 personnes qui constituent le Comité Régional. Avec la crise sanitaire actuelle, notre élection du 14 janvier dernier s'est effectuée en visioconférence. Courant



ALAIN MONPEURT, PRÉSIDENT DE L'UR CFE-CGC GRAND-EST



mars nous allons rencontrer l'ensemble de ces membres lors de différentes réunions de 2 heures en petit comité. Nous allons également mettre en place des Comités Départementaux avec des équipes de 7 à 13 personnes. J'ai demandé aux futurs présidents de répondre à 3 questions (Quelle est la composition de leur future équipe ? Quelles seront leurs actions de développement en 2021 ? Quel est leur objectif quantitatif de développement en 2021 ?). Nous souhaitons également mettre en place les Unions Locales si elles se justifient sur les bassins d'emploi qui restent à identifier. Tout cela va se faire à l'échéance du 31 mars, délai souhaité par la Confédération. »

Cette Réforme insiste sur le développement. Pouvez-vous nous décrire le rôle attendu du Vice-Président Développement de votre région ?

« La réforme territoriale a pour objectif de nous permettre de fonctionner en mode "Développement". La plus-value attendue de notre stratégie de développement sera notre capacité d'anticiper. Cela permettra de passer d'un objectif « négociation de P.A.P. systématique » à un objectif de ciblage en vue de l'implantation de nouvelles sections syndicales. Le centre d'intérêt n'est plus le P.A.P. mais le développement. Dans cette optique, la mission principale des Développeurs Territoriaux sera d'implanter la CFE-CGC là où elle n'est pas.

Après sélection des entreprises dites « cibles » effectuée par les Fédérations, le Coordinateur Régional affectera les entreprises concernées aux Développeurs Territoriaux en vue de les prospecter pour préparer les prochaines élections, voire créer une section syndicale.

Pour les accompagner dans leur mission, les Développeurs Territoriaux seront professionnalisés. Cela passera notamment par des formations pour l'utilisation de l'outil "OMARS", l'acquisition d'une compétence juridique, des techniques de négociation et commerciale et la mise en place d'un CSE et son environnement. »



Alain MONPEURT, Président UR Grand-Est

Comment comptez-vous associer la fédération Agroalimentaire dans votre stratégie de développement ?

« Les Fédérations dont l'AGRO, déterminent les « cibles » prioritaires et actualiseront les fichiers dans "OMARS". Elles créeront les nouvelles entreprises et viendront en appui du « Coordinateur Régional » pour l'attribution des cibles, ainsi que lors de la création de nouvelles sections.

C'est pourquoi, nous comptons sur la Fédération Agroalimentaire représentée par ses délégués régionaux et ses membres des comités Départementaux pour s'intégrer dans notre stratégie de développement. »